ANNEXE 12

Indicateurs de suivi et d'efficacité

Thème	Indicateurs	Sources
	% de déclarations annuelles des flux évaluées complètes et cohérentes Quantités annuelles de N organique brut produit par département et par bassins versants	Déclaration annuelle des flux DDTM-DREAL
Gestion de la fertilisation azotée	Moyenne des pressions en N organique et N minéral, par ha de SAU par département et par bassins versants.	
	 nombre de vendeurs d'azote minéral et d'opérateurs spécialisés ayant fait une DFA bilan de la cohérence de ces DFA avec celles des exploitants agricoles 	
Suivi de la qualité	Pourcentage de points de mesure inférieurs à la concentration de 50 mg/L de nitrates	DREAL
des eaux	Concentration moyenne en nitrates des eaux de surface	DREAL
	Evolution des proliférations algales	Rapport annuel CEVA
Pratiques culturales	Evolution des surfaces des cultures et de la	DRAAF
et contexte agricole	surface agricole utile	DDDD DDTM AED
	 nombre de contrôles réalisés par type d'exploitation (A,E, D, RSD) type de suites données aux contrôles 	DDPP, DDTM, AFB
Contrôles directive nitrates	 nombres de contrôles réalisés par item (exemple : conformité des capacités de stockage des effluents) type de suites données aux contrôles, par 	
	item - évolution dans le temps du nombre de contrôles	
Contrôles ciblés prévus par le point 2.2 du PLAV 2 (article 8.3)	 nombre de contrôles effectués dans chaque territoire nature et nombre des non conformités détectées suites données aux contrôles 	DDPP, DDTM
Maîtrise de la pression de pâturage (article 5.3)	 nombre d'indicateurs JPP calculés écarts par rapport au seuil critique et typologie des exploitations concernées nombre de diagnostics et de plans d'action 	Organismes de service
	élaborés - typologie des mesures correctives préconisées en cas de constat de dépassement du seuil critique	

	-nombre de dossiers ICPE (régime E et A)	DDPP
	instruits correspondant à des augmentations du	
	nombre de vaches laitières	
	- nombre de dossiers refusés	
	- nombre de projets modifiés	
	- nombre de projets modifies - nombre d'AP signés pour des élevages	
	respectant les seuils définis à l'article 22 des	
	AM du 27/12/13 modifiés	
Adaptation des périodes d'épandage	- Nombre de dérogations aux périodes	DDTM, DREAL
	d'interdiction d'épandage avant maïs	
	- Nombre de renforcements du calendrier	
(article 3.1)	d'épandage avant maïs	
Destruction chimique	- nombre d'exploitants ayant transmis une	DDTM
des CIPAN	déclaration « zéro travail du sol » à la DDTM	
(article 3.2.1)		
Création de retenues	- point sur les bilans présentés en CODERST	DDTM
pour irrigation de		
cultures légumières		
(article 4.1.2)		
Dérogation	Carte restituant la localisation de toutes les	DDTM, DREAL
distances	parcelles pour lesquelles une dérogation de	
d'épandage en	distance aura été accordée ;	
Z.Conchylicole	·	
(article 5.1)		

Conformément à l'avis de l'autorité environnementale du 30 mai 2018, le dispositif de suivi du sixième programme d'actions sera également renforcé avec des indicateurs tels que :

- la qualité des eaux intérieures, littorales et marines en renforcant notamment le suivi de la concentration en phosphore et des produits phytosanitaires
- la qualité de l'air (transfert d'azote à l'atmosphère)
- l'état du sol (érosion, teneur en phosphore)
- la biodiversité
- la potabilité et la qualité des masses d'eau destinées à l'alimentation